

Comité de dialogue social sectoriel pour le secteur hospitalier et de la santé : principales activités et résultats en 2017

En 2017, le Comité de dialogue social sectoriel pour le secteur hospitalier et de la santé (CDSS SH) a traité un large éventail de sujets dans le cadre du programme de travail conjoint FSESP-HOSPEEM et a réalisé des activités liées à des projets qui sont présentées ci-dessous.

- **Thèmes principaux :** 1) Recrutement et rétention du personnel de santé 2) Questions liées à la sécurité et à la santé au travail 3) Promotion du développement professionnel continu et de l'apprentissage tout au long de la vie pour l'ensemble du personnel de santé 4) Politique de santé

- **Principaux résultats:**
 1. En février 2017, la [FSESP](#) et l'[HOSPEEM](#) ont adopté le [programme de travail conjoint](#) pour la **période 2017-2019**. Il s'articule autour de quatre grandes priorités thématiques : 1) Recrutement et rétention du personnel de santé 2) Questions liées à la sécurité et à la santé au travail 3) Promotion du développement professionnel continu et de l'apprentissage tout au long de la vie pour l'ensemble du personnel de santé 4) Politique de santé Chaque sous-thème est présenté avec des objectifs spécifiques, des résultats diffusables et un calendrier correspondant.
 2. Avec le soutien financier de la Commission européenne, un projet conjoint [FSESP-HOSPEEM](#) visant à « **Promouvoir des politiques efficaces de recrutement et de rétention des travailleurs de la santé dans l'UE en assurant l'accès à la formation continue et à des lieux de travail sains et sûrs qui favorisent la sécurité des patients et la qualité des soins** » est en cours depuis janvier 2017 et se poursuivra jusqu'en décembre 2018. L'objectif du projet est de fournir un cadre approprié pour continuer à mettre l'accent sur le développement professionnel continu (DPC) et les risques en matière de sécurité et de santé au travail en tant que politiques prioritaires pour l'[HOSPEEM](#) et la [FSESP](#). Fondé sur la Déclaration conjointe [HOSPEEM-EPSU](#) sur le développement professionnel continu et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous les travailleurs de la santé dans l'UE, le projet rassemble, discute et évalue les initiatives et les mesures stratégiques des partenaires sociaux sur une série d'aspects liés à l'objectif fixé, à savoir faciliter l'accès au DPC et de garantir la qualité des services de soutien à la sécurité des patients et fournis par des travailleurs spécialement formés pour ces pratiques. Le projet est ensuite orienté vers le suivi des résultats et des recommandations du projet conjoint [HOSPEEM-EPSU](#) (2014-2016) dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail (SST). Dans le cadre du projet, une première conférence des partenaires sociaux sur le DPC intitulée « [Travailler ensemble, apprendre ensemble - Passer en mode d'apprentissage](#) » a eu lieu les 19 et 20 juin à Amsterdam. Elle a rassemblé plus de 100 participants de 18 États membres de l'UE et de 4 États non-membres. Un [rapport](#) de la conférence a été rédigé par l'expert contractuel et est disponible sur les sites web de la [FSESP](#) et de l'[HOSPEEM](#), ainsi que d'autres documents pertinents. Le 30 novembre 2017, la [FSESP](#) et l'[HOSPEEM](#) ont discuté d'une liste de points d'action futurs possibles dans le domaine du DPC et de l'apprentissage tout au long de la vie, y compris, par exemple, le DPC en relation avec la numérisation, le DPC répondant aux exigences accrues du travail en équipe ou les dispositions visant à améliorer l'accès au DPC pour des groupes de travailleurs de la santé souvent sous-représentés dans les programmes de DPC.

3. Le 12 avril 2017, la [FSESP](#) et les secrétaires généraux de l'HOSPEEM, M. Jan Willem Goudriaan et M. Tjitte Alkema, ont rencontré le **commissaire européen en charge de la santé et de la sécurité alimentaire, Vytenis Andriukaitis**. Le Commissaire a exprimé son soutien à la déclaration commune sur le DPC et la formation tout au long de la vie, réitérant ce qu'il a écrit dans une lettre adressée à la FSESP et à l'HOSPEEM le 14 février 2017, et plus généralement aussi son soutien au travail du DSS-SH au niveau de l'UE dans le domaine du DPC ainsi que du recrutement et de la rétention. De plus amples informations sur la réunion peuvent être trouvées sur les sites web de la [FSESP](#) et de l'[HOSPEEM](#).
4. Le 1er juin 2017, l'HOSPEEM et la [FSESP](#) ont rencontré le ministre bulgare de la Santé, le professeur Nikolai Petrov, en préparation de la présidence bulgare de l'UE. L'objectif principal de la réunion était de permettre un premier échange sur les priorités prévues et les principaux domaines d'action de la Bulgarie dans le domaine des politiques de santé et en ce qui concerne le personnel de santé dans le cadre du programme de travail du trio des présidences adopté par l'Estonie, la Bulgarie et l'Autriche ainsi que d'identifier les domaines d'intérêt commun possibles avec les partenaires sociaux européens dans le secteur hospitalier/soins de santé. Le 2 juin 2017, l'HOSPEEM et la FSESP ont contribué à un [séminaire](#) visant à améliorer le renforcement des capacités des partenaires sociaux sectoriels nationaux afin de s'engager plus efficacement dans le dialogue social au niveau de l'UE et de diffuser ses résultats.

HOSPEEM et FSESP

L'**HOSPEEM** est l'[Association européenne des employeurs du secteur des hôpitaux et des soins de santé](#). Au niveau européen, l'association représente les associations nationales d'employeurs opérant dans le secteur hospitalier et de la santé, afin de coordonner leurs points de vue et leurs actions en ce qui concerne un secteur et un marché en constante évolution. L'HOSPEEM a été créé en 2005 afin de représenter les intérêts des employeurs européens du secteur hospitalier et de la santé sur les questions de main-d'œuvre et de relations sociales. L'HOSPEEM compte des membres dans toute l'Union européenne, tant dans le secteur hospitalier relevant de la responsabilité des États ou des régions que dans le secteur privé de la santé. Les membres de l'HOSPEEM sont des organisations d'employeurs du secteur de la santé ayant le pouvoir de négocier les salaires et les conditions d'emploi avec leurs partenaires syndicaux respectifs. L'HOSPEEM est également membre du Centre européen des employeurs et des entreprises fournissant des services publics (CEEP).

La **FSESP** est la [Fédération syndicale européenne des services publics](#). C'est la plus grande fédération de la Confédération européenne des syndicats (CES) et comprend environ 8 millions de travailleurs des services publics de plus de 260 syndicats. La FSESP organise les travailleurs des secteurs de l'énergie, de l'eau et des déchets, des services sociaux et de santé, et de l'administration nationale et locale, dans tous les pays européens, y compris du voisinage oriental de l'Union européenne. La FSESP est engagée dans quatre comités de dialogue social sectoriel, y compris pour le secteur hospitalier et des soins de santé (<https://www.epsu.org/sectors/health-and-social-services-0>). La FSESP est l'organisation régionale reconnue pour l'Europe de l'Internationale des services publics (ISP). La FSESP représente 3,5 millions de travailleurs de la santé et des services sociaux à travers l'Europe (du travailleur social au médecin, du personnel d'entretien de l'hôpital au secrétaire médical en passant par l'infirmière) et s'occupe d'un large éventail de questions en leur nom. La FSESP participe à des initiatives législatives au niveau de l'UE, surveille et vise à influencer les politiques de l'UE et gère des projets dans le domaine de la santé et des services sociaux.



L'[HOSPEEM](#) et la [FSESP](#) participent au dialogue social européen en tant que partenaires sociaux européens reconnus dans le secteur hospitalier et des soins de santé. Le Comité de dialogue social sectoriel pour le secteur hospitalier et de la santé a été créé en septembre 2006. L'HOSPEEM et la FSESP conviennent de programmes de travail conjoints s'étendant sur des périodes de deux à trois ans ; le programme de travail actuel couvre la période 2017-2019 (voir les sites web de la [EPSU](#) et de l'[HOSPEEM](#)). Une série de documents communs (déclarations, code de conduite, cadre d'actions, accords-cadres) ont été adoptés (cf. [liste 2006-2016](#)) et un certain nombre de projets et d'activités ont été menés à bien.

Secrétariat de l'HOSPEEM

Tjitte ALKEMA, *Secrétaire général*
Simone Mohrs, *Assistante politique*
Sara Fasoli, *Chef de projet et Assistant politique*
à temps partiel

Contact: s.mohrs@hospeem.eu
s.fasoli@hospeem.eu

Secrétariat de la FSESP

Jan Willem GOUDRIAAN, *Secrétaire général*
Mathias MAUCHER, *Assistant politique*

Contact: mmaucher@epsu.org